



*Sélectionneurs de la pêche*

UNION DU MAREYAGE FRANÇAIS

## Communiqué de Presse

-

### Soutien aux pêcheurs français

\*\*\*

*La filière française des produits de la mer a été confrontée ces 3 dernières années à une succession exceptionnelle de crises : Covid-19, Brexit, gazole... Las, la résilience dont elle a su faire preuve jusqu'à présent pourrait être totalement balayée par les récentes décisions de la Commission Européenne et du Conseil d'Etat qui ciblent les entreprises de pêche.*

*Ces décisions apparaissent insupportables eu égard aux efforts réalisés par les producteurs en faveur du renforcement de la durabilité de leurs pratiques. Elles fragilisent qui plus est l'ensemble de la filière.*

\*\*\*

Depuis la fin de semaine dernière, les marins-pêcheurs français manifestent leur colère et leur désarroi face à l'accumulation de difficultés rencontrées, et des perspectives d'avenir fortement assombries.

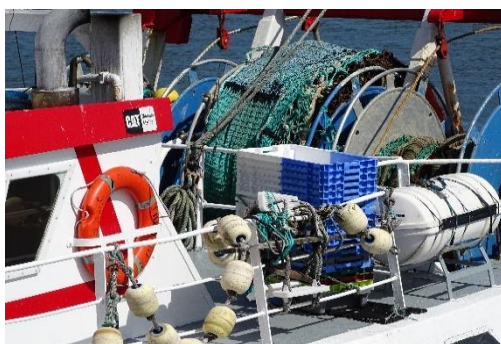
A l'appel du CNPMM, la filière se met ainsi à l'arrêt ces jeudi 30 et/ou vendredi 31 mars prochain, afin de sensibiliser les pouvoirs publics quant à l'ampleur de la crise actuelle.

En réponse, partout sur le littoral où la concertation a pu avoir lieu, la solidarité s'organise et les entreprises de mareyage qui le souhaitent fermeront leurs portes en marque de soutien. Sur certains ports ayant anticipé le mot d'ordre, les criées sont arrêtées depuis le début de semaine.

Le secteur traverse actuellement une conjoncture particulièrement défavorable : baisse de consommation des ménages, prix de l'énergie, PAI Brexit... La fermeture de leurs ateliers est alors synonyme de difficultés supplémentaires pour les entreprises de mareyage. Elle témoigne néanmoins d'un engagement fort de la profession.

En effet, si le mareyage est un acteur indispensable de la filière, son avenir n'en est pas moins indissociable de celui de la pêche française. Dans ces conditions, la publication par la Commission Européenne de son plan d'action « pêche résiliente », ainsi que la récente décision du Conseil d'Etat liée aux captures accidentelles de cétaqués, apparaissent comme des menaces supplémentaires à la poursuite de ses activités devant être écartées.

**L'Union du Mareyage Français se joint à ce titre au cri d'alarme lancé par le CNPMM. Elle tient à affirmer son soutien aux pêcheurs français, et appelle le Gouvernement à tout mettre en œuvre afin de redonner une vision d'avenir à la filière des produits de la pêche vertueuse et actrice de la souveraineté alimentaire.**



### **Le mareyage en bref :**

Le mareyage regroupe 433 entreprises et 7.700 salariés, constituées principalement de TPME littorales. Intermédiaire technique et commercial, le mareyeur assure quotidiennement la valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture (majoritairement frais) auprès de ses clients. Il engage sa caution financière pour ses achats en criée.

Détentrices d'un important savoir-faire autour des produits de la mer (découpes, filetage, conditionnement...), les entreprises acheteuses en criée valorisent ainsi annuellement 150.000 tonnes de produits de la pêche des navires français, soit près de 70% du CA des halles à marée.

L'Union du Mareyage Français, organisation professionnelle représentative du mareyage, fédère 14 syndicats et groupements professionnels locaux répartis le long des façades maritimes métropolitaines.